

Fiche technique produit



PARE-VAPEUR PV20M (EN 13984: 2005-2)

► POUR UN HABITAT SAIN ET DURABLE

Le pare-vapeur Le Relais :

- Convient parfaitement à la construction ossature bois
- Haute résistance au vieillissement
- Haute résistance mécanique
- Parfaite adhésion du ruban adhésif

PRODUIT

PARE-VAPEUR	LARGEUR (m)	LONGUEUR (ml)	MASSE SURFACIQUE selon DIN EN 1849-2	Sd
PV20M	1,5	50	95 g/m ²	20M

COMPOSITION

Complexe de 2 couches en voiles non tissés PP avec enduction modifiée



RECYCLABLE

PERFORMANCES

 Comportement à l'eau	Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928: W1
	Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN ISO 12572 : 18 m
 Comportement à l'air	Résistance à la pénétration de l'air : < 0,1m³/m² h 50 Pa
 Mécanique	Résistance à la traction en sens longitudinal, EN 12311-2 : 210 N/5 cm Résistance à la traction en sens transversal, EN 12311-2 : 150 N/5 cm
	Allongement sens longitudinal, EN 12311-2 : 85% Allongement sens transversal, EN 12311-2 : 180%
	Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal EN 12310-1 : 105 N Résistance à la déchirure au clou sens transversal, EN 12310-1 : 125 N
 Feu	Réaction au feu (EN 13501-1, EN 11925-2) E
 Température	Tenue en température : - 40°C/+80°C

DOMAINE D'APPLICATION

Le Cahier de Prescriptions Technique CPT 3560 de juillet 2009 impose la mise en oeuvre d'un pare-vapeur continu et étanche à l'air en sous face de l'isolant en laine de coton des combles. Le pare-vapeur LE RELAIS répond à ces exigences. C'est une combinaison de voiles non tissés PP, destiné aux toitures isolées et aux murs à ossature bois. L'enduction spéciale empêche la pénétration de l'humidité de l'habitat dans l'isolant. Le voile non tissé en PP apporte la résistance nécessaire à la pose. Le pare-vapeur LE RELAIS est aussi particulièrement adapté aux maisons à ossature bois car conforme aux exigences du DTU 31.2 en matière de perméance à la vapeur d'eau (P = 0,005 g/m.h.mm Hg), valeur Sd = 18m. Prière de respecter les prescriptions de pose. En matière de sécurité au feu, le pare-vapeur LE RELAIS n'est pas destiné à constituer la face apparente en plafond de locaux occupés en bâtiment d'habitation ou dans les bâtiments recevant du public.

Normes / certificats : marquage CE conforme à la norme EN 13984. Répond au CPT 3560 version 2-07/2009
 DÉCLARATION DES PERFORMANCES (suivant EU 305/2011, annexe V) - N° DOP-PV-01
 Extrait de la déclaration à retrouver sur www.isolantmetisse.com

LE RELAIS

présente

metisse
L'isolation durable